



Certificateurs
 • CONFEDERATION NATIONALE HBJO (CNHBJO)
 • CPNEF de l'horlogerie, bijouterie, joaillerie et orfèvrerie

Date d'échéance de l'enregistrement
 • 19/07/2028

Publics
 • Jeunes
 • Salarié(e)
 • Intérimaires
 • Demandeurs d'emploi

Accès
 • Après un parcours de formation continue
 • En contrat de professionnalisation
 • Par expérience

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

L'opérateur en polissage s'inscrit dans une chaîne de production dont il est le dernier maillon, après le bijoutier, le concepteur 3D en bijouterie/joaillerie et le sertisseur. Il intervient généralement dans la production en série ou en moyenne gamme.

L'opérateur en polissage est la personne chargée de donner de l'éclat et de la brillance à une pièce de bijouterie, sans dénaturer le produit. Il peut travailler sur diverses pièces de bijouterie.

Il étudie les besoins du produit, de son polissage à son contrôle qualité. Le polissage est réalisé à la main ou à l'aide de machines et d'outils spécialisés. L'opérateur en polissage prépare le travail de finition de la pièce en organisant son plan de travail et en effectuant les contrôles qualité et conformité nécessaires. Il réalise le polissage en utilisant les techniques appropriées et veille à respecter les critères de qualité du cahier des charges client. L'utilisation courante de certains produits chimiques et l'usage de machines lui demande d'être attentif et rigoureux quant aux consignes d'hygiène et de sécurité qui entourent son activité.

Le polissage peut intervenir sur toute la chaîne de production mais vient généralement après celui du concepteur 3D, du bijoutier et du sertisseur. Il doit alors respecter un cahier des charges en termes de délais et de qualité, selon les exigences du client. L'exercice de l'opérateur en polissage se fait généralement en production en série ou en moyenne gamme, sur des pièces simples.

La branche bijouterie se trouve face aux challenges liés à la crise sanitaire, à la mutation et à l'évolution rapide de l'industrie du bijou, à la montée de la concurrence mondiale et aux perspectives de forte croissance sur les marchés émergents, surtout pour le secteur de la haute joaillerie où les commandes

N° de fiche
 RNCP37871

CCN1

3051 - Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie

Nomenclature du niveau de qualification

Niveau 3

Code(s) NSF

223 : Métallurgie (y.c. sidérurgie, fonderie, non ferreux...)
 223v : métiers d'art des métaux précieux

Formacodes

45529 : BJO

Code(s) ROME

B1603 - Réalisation d'ouvrages en bijouterie, joaillerie et orfèvrerie

État
Active

spéciales sont en constante augmentation. Un nouveau rapport aux bijoux et une modification rapide de la demande en faveur de produits accessibles en termes de produits et de réseaux de distribution ont aussi participé à définir les défis de la branche : être à la pointe de l'innovation technologique ; éviter la disparition du savoir-faire français ; se professionnaliser en gestion d'entreprise ; être créatif pour la conception industrielle ; mutualiser les compétences/réseaux ; respecter les délais « time to market » (temps de mise en marché).

En termes de gestion de ressources humaines, ces défis ont un impact réel. La branche a identifié la nécessité de renforcer les compétences, de préserver les savoir-faire (dont surtout le haut savoir-faire, spécifique de la joaillerie française, et les savoir-faire à faible flux) et de former les dirigeants de demain. Ainsi les évolutions organisationnelles impliquent d'anticiper sur les besoins métiers.

La certification de qualification professionnelle « Opérateur en polissage » vient répondre à plusieurs besoins :

- Une formation certifiante permettant la montée en compétences d'employés déjà en poste ou le développement de personnels qualifiés nouveaux entrants ;
- Une forte demande des entreprises en recrutement de main d'œuvre qualifiée ;
- a rénovation d'une certification de qualification professionnelle aux normes de France Compétences afin de s'inscrire dans une démarche d'acquisition de compétences professionnelles et transversales identiques à tous les opérateurs en polissage.

Des entreprises (par exemple : Orest, Losange, Charles Perroud) souhaitent faire certifier des collaborateurs déjà en poste dans le cadre du CQP « Opérateur en Polissage » afin de faire face à l'augmentation de la production, au moyen d'une formation interne et appuyée par des polisseurs expérimentés. Ce besoin complémentaire à la formation initiale est vu comme un levier permettant l'intégration des employés, la valorisation des savoir-faire et savoir-être et la pérennisation des techniques professionnelles.

Dans cette logique de cohérence face aux missions du poste, la branche professionnelle de la bijouterie-joaillerie a choisi de différencier le niveau « opérateur » du niveau « expert » en polissage, constatant des besoins réels et différenciés sur chaque CQP. L'opérateur en polissage utilise les techniques de polissage sur des pièces de bijouterie (polissage à la pièce à main, au tour) et répond à un cahier des charges défini par le client, le responsable d'atelier et/ou l'expert en polissage. Ce dernier est expert sur toutes les techniques et tous les outils (polissage en enfilage, utilisation de la plume, du buis, etc.), et intervient en haute joaillerie alors que l'opérateur travaille en moyenne gamme ou dans la production en série.

ACTIVITÉS VISÉES

- Analyse du dossier de production et détermination de la faisabilité technique de la demande
- Collaboration avec des intervenants internes et externes
- Réalisation du polissage de la pièce de bijouterie (à tour, à la pièce à main)
- Réalisation des finitions (nettoyage, séchage) de la pièce
- Contrôle de la qualité et de la conformité des pièces polies
- Renseignement des documents de suivi
- Rangement du poste de travail et de l'atelier

BLOCS DE COMPÉTENCES

RNCP37871BC01 - Préparer le travail de polissage d'une pièce de bijouterie

C.1.1. Analyser le dossier de production (ordre de fabrication, gamme de fabrication, fiche de contrôle qualité) et les matières de la pièce de bijouterie afin d'identifier les opérations nécessaires au polissage de la pièce et les critères de contrôle qualité à respecter

C.1.2. Contrôler la qualité de la pièce de bijouterie par l'observation à l'œil nu, à la loupe ou à la lampe pour signaler les éventuelles difficultés de polissage et déterminer les gestes techniques les plus adaptés

C.1.3. Equiper le poste de travail (établi, tour à polir) avec les outils, fournitures et matériels adaptés et vérifiés pour permettre le polissage de la pièce de bijouterie selon le cahier des charges fourni

C.1.4. Appliquer les règles de rangement et de propreté à son poste de travail pour éviter la casse (outils, matériels, pièces) et la perte de matière

C.1.5. Appliquer strictement les règles et consignes de sécurité et de prévention des risques professionnels dans l'atelier de bijouterie et au poste de travail de polissage pour garantir la sécurité des pièces et des personnes

RNCP37871BC02 - Réaliser les étapes de polissage d'une pièce de bijouterie

C.2.1. Effectuer l'émerisage de la pièce de bijouterie à polir en choisissant la méthode adaptée (mouche, cabrons, etc.) afin de préparer le bijou au

polissage

C.2.2. Réaliser un polissage à la main ou au tour sur les défauts de surface identifiées et à l'aide des brosses, tampons et pates adaptés pour parvenir à un rendu visuel harmonieux

C.2.3. Réaliser le nettoyage et le séchage de la pièce de bijouterie par lavage à l'ultrason ou rinçage afin de révéler l'éclat final de la pièce polie

C.2.4. Effectuer la finition de la pièce de bijouterie à l'aide du rhodiage ou du sablage pour obtenir l'état de finition attendu

C.2.5. Assurer la conformité du polissage finalisé de la pièce de bijouterie par autocontrôle visuel et comparaison avec le cahier des charges pour respecter les critères de qualité établis et le résultat final avant transmission

C.2.6. Renseigner les documents de suivi de l'activité selon les procédures en vigueur pour garantir le suivi de son activité et des projets

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Livret de réalisations - Partie A : préparation du travail de polissage d'une pièce de bijouterie

Bloc de compétences visé : BC 1 (Bloc n°1)

À partir d'un cahier des charges fourni en amont par la commission, le candidat explicite sa démarche d'analyse et argumente le choix des outils et méthodes utilisés dans la préparation des éléments de conception numérique. Il peut illustrer son dossier d'exemples et fournit les différents fichiers numériques produits.

Le candidat choisit le support de son choix (10 pages maximum) et veille à fournir l'ensemble des éléments demandés par la commission.

La soutenance permettra au candidat d'expliquer ses choix d'outils.

Livret de réalisations - Partie B : polissage d'une pièce de bijouterie

Bloc de compétences visé : (BC2) Bloc n°2

À partir d'un cahier des charges fourni par la commission et/ou la partie A du livret de réalisations, le candidat réalise le polissage d'une pièce de bijouterie. Il explicite les démarches et étapes effectuées : émerisage, polissage à la main ou au tour, nettoyage, séchage, finition et explique en quoi cela a permis d'atteindre l'état final attendu par le client. Il décrit également les étapes de contrôle avant la finalisation de la mission et les procédures de compte-rendu

effectuées.

Le candidat choisit le support de son choix (10 pages maximum) et veille à fournir l'ensemble des éléments demandés par la commission, notamment la pièce de bijouterie polie. Il peut illustrer son dossier d'exemples. Livret et pièces doivent être communiqués à la commission 15 jours avant la date de l'évaluation.

Soutenance avec le jury d'évaluation (durée : 45 minutes)

A l'issue, une soutenance d'une durée de 45 minutes avec la commission d'évaluation est organisée : le candidat présente le livret réalisé et la pièce de bijouterie polie qu'il a exécuté pendant 15 minutes.

Exposé du candidat (15 min) :

- Présentation de la pièce de bijouterie polie
- Mise en valeur de l'acquisition des compétences du métier visé par le CQP par le travail de préparation et de réalisation du polissage de la pièce présentée (3 à 5 arguments)
- Présentation des outils et méthodes utilisés et des opérations techniques menées avec exemples et justification des choix.
- Explication des difficultés rencontrées et des moyens mis en œuvre pour leur résolution.
- Auto-évaluation de son travail : éléments de satisfaction, axes d'amélioration, bonnes pratiques à conserver, etc.

Echange de questions/réponses avec la commission (25 - 30 minutes)

L'objectif de la commission est de faire compléter la présentation du candidat et d'approfondir l'évaluation de certaines compétences. Les membres de la commission peuvent s'appuyer sur les questions proposées sur la grille d'évaluation.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

L'activité s'exerce le plus fréquemment dans les PME et les ateliers de fabrication de bijouterie d'entrée et de moyenne gamme. Elle peut également se réaliser en sous-traitance.

Type d'emplois accessibles :

L'opérateur en polissage s'inscrit dans une chaîne de production dont il est le dernier maillon, après le bijoutier, le concepteur 3D en bijouterie/joaillerie et le sertisseur. Il intervient généralement dans la production en série ou en moyenne gamme.

Il évolue en fonction de son savoir-faire qu'il perfectionne tout au long de sa carrière en corrélation avec l'environnement professionnel dans lequel il travaille.

Les métiers qu'il peut exercer sont : opérateur en polissage de bijouterie / Polisseur en bijouterie

Selon l'environnement de travail et son expertise professionnelle, il peut évoluer en tant qu'expert en polissage.

ORGANISME PRÉPARANT À LA CERTIFICATION

Ecole d'horlogerie de la Faculté des métiers